

teur : « Nous sommes les serviteurs de quelqu'un qui n'est étranger nulle part, de Dieu. » L'auditoire applaudit, et un ouvrier le félicita en ces termes : « Mon curé, comment vous nommez-vous ? Vous êtes un brave homme ! »

Après treize mois d'existence, l'*Avanti* fut suspendu, plusieurs de ses doctrines furent condamnées par Rome, Lacordaire se sépara de Lamennais, mais resta lié à Montalembert d'une amitié qui survécut à toutes les épreuves : « Nous nous aimions, écrivait Montalembert en 1861, comme on s'aime sous le feu de l'ennemi, dans ces purs et généreux élans de la jeunesse. »

A son retour de Rome, Lacordaire revint s'offrir à l'archevêque de Paris qui lui rendit son aumônerie de la Visitation.

A cette époque, il accepta de prêcher un sermon de charité à Saint-Roch. « Ce ne sera jamais un prédicateur, » dit tristement le vicomte de Melun à M^{re} Swetchine, à l'issue du sermon. Or, à quelque temps de là, la foule remplissait la chapelle du collège Stanislas, un monsieur ne pouvant entrer, fit dresser une échelle contre la fenêtre de la chapelle où il apparut au milieu des sourires, C'était Berryer qui venait, en retard, entendre Lacordaire. La chapelle devint bientôt trop étroite.

Peu après l'archevêque de Paris fit offrir à Lacordaire la chaire de Notre-Dame, à la seule condition qu'il écrirait ses conférences et les soumettrait à une commission de prêtres désignés pour cela. Lacordaire refusa, disant qu'il perdrait en écrivant toute puissance oratoire. L'archevêque se contenta d'un plan général des discours et l'affaire fut bâclée.

Dès huit heures du matin, toutes les chaises étaient retenues. Quelques catholiques, beaucoup d'incrédules, une masse d'indifférents et de curieux, tel était l'auditoire. A une heure de l'après-midi parut l'archevêque qui ne put contenir un mouvement de surprise en voyant l'immense basilique remplie. Tout à coup, le jeune prêtre parut dans la chaire et commença son discours l'œil fixé sur l'archevêque qui semblait de marbre. Quand sa poitrine se fut dilatée, il lui échappa ce cri qui fit frissonner l'auditoire et l'archevêque : « Assemblée, assemblée, que me demandez-vous ? Que voulez-vous de moi ? La vérité ? Vous ne l'avez donc pas ? Vous la cherchez donc ? A ce cri, rapporte Lacordaire, l'archevêque tressaillit visiblement, une pâleur qui vint jusqu'à ses yeux couvrit son visage ; il releva la tête et jeta sur moi un regard étonné. J'é compris que la bataille était gagnée dans son esprit : elle l'était aussi dans l'auditoire. Rentré chez lui, il annonça qu'il allait me nommer chanoine de sa métropole. On eut beaucoup de peine à le retenir et à le faire attendre jusqu'à la fin de la station. »

Le succès alla toujours croissant, malgré les détracteurs qui représentaient l'orateur comme un forcené, un tribun, un énergumène.

Lacordaire quitta la chaire de Notre-Dame en 1836, et se rendit à Rome. L'accueil de Grégoire XVI fut bien de nature à le consoler des petites misères de Paris ! Le Pape le fit asseoir et, déchirant devant lui le dernier pamphlet de ses ennemis, il lui dit : « Voilà le cas que je fais de ce qu'on m'écrit contre vous. »

A son retour, une retraite qu'il alla faire à Solesme, sous la direction de Dom Guéranger, eut pour conclusion qu'il devait entrer dans l'ordre des Dominicains. Il repartit donc pour Rome, non seulement pour suivre sa vocation religieuse, mais avec le dessein arrêté de ramener en France les fils de saint Dominique.